



## **COUP DE PROJECTEUR : Démocratie participative**

**Mettre les citoyennes et citoyens au coeur des décisions**

Sans se substituer à la démocratie représentative, la démocratie participative permet de remettre les citoyennes et citoyens au cœur de la démocratie. On entend souvent des critiques sur le manque de communication, d'écoute et d'information faute de concertation. La démocratie participative doit permettre aux habitantes et habitants de se sentir partie prenante de la vie de la cité. L'implication directe dans l'élaboration et le suivi des projets, comme dans les grandes orientations et les décisions importantes de la vie locale, est un moyen d'atteindre des objectifs sociétaux visant au bien commun tout en élevant l'acceptation de ces orientations.

Cette implication et la responsabilisation associée peut aller d'une simple concertation approfondie à un référendum local permettant de valider une décision majeure, en passant par un groupe de suivi ou un comité de pilotage, selon la taille, le coût et la durée envisagée d'un projet particulier. Les exemples de ce type de fonctionnement se multiplient dans les communes de France et d'ailleurs.

Une communication très large sur de multiples supports, l'organisation de réunions publiques régulières comme lien pour expliquer nos grandes orientations (avec si nécessaire des spécialistes explicitant nos propositions), les permanences d'élues et élus hebdomadaires pour recueillir et discuter les doléances, sont autant d'outils de concertation à mettre en place.

Par ailleurs, la possibilité de déclencher un référendum d'initiative citoyenne local à partir d'un nombre donné de signatures (à définir et à ajuster en fonction d'expériences déjà tentées) permet de mettre au débat un sujet, de manière transpartisane, puis de valider ou non sa prise en compte par la municipalité, redonnant à la population un réel contrôle sur la politique locale entre deux élections municipales.